

Les clubs d'environnement dans les établissements scolaires au Maroc: une voie prometteuse pour l'ancrage de l'éducation à l'environnement.

Bouamama CHERAI, Prof., PhD

Hasnae EL HNOT, Prof., PhD

Département des Sciences de la Vie et de la Terre, Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation (CRMEF), Tanger – Tétouan – Al Hoceima, Maroc.

Bouhsine EL FELLAH IDRISSE, Prof., PhD

Laboratoire des Sciences de la Vie et de la Terre, Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation (CRMEF), El Jadida, Maroc.

El Ghazi AKKAOUI, Prof., PhD

Département d'histoire et de géographie, CRMEF, Tanger – Tétouan – Al Hoceima, Maroc.

Abstract

This article aims to diagnose the factors of activating and creating environment clubs as unavoidable educational structures helping to anchor environmental education in the Moroccan schools.

In order to achieve this objective, questionnaires were distributed to 40 teachers practicing in fifteen schools distributed in three provincial directorates belonging to the regional academy of education and training of Tanger – Tetouan – Al Hoceima. According to the qualitative and quantitative analysis of the results of these questionnaires, environmental clubs constitute important educational structures able to ensure the development of the environmental culture in the educational practices within schools.

However, many constraints of activating those clubs have been reported by the surveyed teachers, and the key element of activating the environmental clubs in schools appears to be initial and continuous training of teachers. This training should focus on the techniques of the integration of the environmental dimension which includes educational projects and innovative activities with attractive scientific, ethical and civic purposes involving all actors and partners.

Key words: environment clubs, environmental education, anchorage, schools, Morocco.

Résumé

Cet article a pour objectif de diagnostiquer les facteurs d'activation et de mise en place des clubs de l'environnement comme structures éducatives

incontournables aidant à l'ancrage de l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires marocains.

Des questionnaires ont été distribués auprès de 40 enseignants exerçant dans quinze établissements répartis dans trois directions provinciales appartenant à l'académie régionale de l'éducation et de la formation de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Selon l'analyse qualitative et quantitative des résultats de ces questionnaires, les clubs d'environnement constituent des structures éducatives importantes capables d'assurer le développement de la culture environnementale dans les pratiques éducatives au sein des établissements scolaires.

Cependant, plusieurs contraintes à l'activation de ces clubs ont été signalées par les enseignants enquêtés, et l'élément clé de l'activation des clubs d'environnement dans les établissements scolaires semble être la formation initiale et continue des enseignants. Cette formation doit porter sur les techniques d'intégration de la dimension environnementale à travers des projets éducatifs intégrés et des activités novatrices à vocations scientifiques, éthiques et civiques attrayantes impliquant tous les acteurs et partenaires.

Mots clés : *clubs d'environnement, éducation à l'environnement, ancrage, établissements scolaires, Maroc.*

Introduction

Le Maroc, à l'instar des autres pays du monde, s'est entamé depuis plusieurs décennies à relever les défis environnementaux en se lançant dans un processus de mise en valeur et de protection de ses ressources en vue de garantir un développement durable. C'est depuis la conférence de Stockholm en 1972 que le Maroc est engagé dans la question environnementale par la mise en place des fondements visant à instaurer la préservation, la conservation et la prévention des ressources naturels et d'environnement (Vantir, 2014). Ceux-ci ont été, renforcés par plusieurs démarches juridiques et législatives couronnées par le lancement de l'élaboration de la charte de l'environnement et du développement durable en 2009, l'institutionnalisation de l'environnement pour la première fois dans la nouvelle constitution du 2011 (Article 31) et l'adoption en janvier 2014 de la loi-cadre n° 99-12 pour l'opérationnalisation de la charte nationale de l'environnement et du développement durable. Celle-ci exige l'intégration de la culture et de la protection de l'environnement dans les cursus de savoir, de savoir-faire et de savoir être dispensés dans les systèmes et programmes de l'enseignement et de la formation (Article 17 de la loi-cadre n° 99-12, 2014).

Cependant, toutes ces figures emblématiques d'activités montrées par le Maroc envers l'environnement ne peuvent en aucun cas assurer des actions respectueuses à l'environnement dans un cadre de développement durable sans instauration d'une politique éducative intégrée parallèle et capable d'agir

sur les comportements et attitudes des membres de la société. À cet égard l'éducation à l'environnement devient une nécessité palpable et constitue une véridique réponse aux problématiques environnementales et sociétales contemporaines.

En raison, de rejoindre les citoyennes et citoyens dans leur vie quotidienne, le Maroc a déclaré lors de la réforme éducative liée à la charte nationale de l'éducation et de la formation (CNEF) de 1999, l'intégration systématique de la dimension environnementale dans le système éducatif tout en redéfinissant les missions de l'école et en assurant son ouverture sur son entourage. Cette intégration basique de la dimension environnementale dans les cursus de formation est conçue sur deux voies parallèles: **les contenus disciplinaires qui doivent assurer la construction des compétences et des savoirs théoriques solides sur l'environnement chez les apprenants en leur fournissant les connaissances nécessaires, et les activités pratiques et parascolaires en les considérant comme un domaine crucial et obligatoire (Article 131, levier 12. CNEF, 1999) en instaurant, au niveau des établissements scolaires, des structures éducatives sous forme d'espaces d'échanges et d'apprentissages libres autour des questions environnementales.**

1- **les contenus disciplinaires qui doivent assurer la construction des compétences et des savoirs théoriques solides sur l'environnement chez les apprenants en leur fournissant les connaissances nécessaires. Son adoption dans les programmes scolaire s'est effectuée suite aux orientations de la charte nationale d'éducation et de la formation en 1999. En effet, plusieurs thèmes et concepts de l'environnement ont été traités dans les programmes de différentes disciplines, à différents niveaux scolaires et principalement par l'Histoire Géographie et les sciences de la vie et la terre. (Agorram et al., 2009, 2010 ; Hamouchi et al. 2010).**

2- **les activités pratiques et parascolaires en les considérant comme un domaine crucial et obligatoire (Article 131, levier 12. CNEF, 1999). Ces activités, en actions concrètes et pratiques, promeuvent une coopération à grande échelle entre les différents acteurs et partenaires des établissements scolaires pour en construire, chez les apprenants, des connaissances à propos de l'environnement. Il s'agit là d'instaurer, au niveau des établissements scolaires, des structures éducatives sous forme d'espaces d'échanges et d'apprentissages libres autour des questions environnementales. De ce fait, le travail dans les clubs d'environnement est une nécessité pédagogique pour pousser les élèves à transmettre et appliquer les différents apprentissages scolaires dans les processus de la vie quotidienne et à les mettre au cœur de la réflexion et de l'action pédagogique. Ces clubs d'environnement, se sont définis comme des structures éducatives implantées au sein des établissements scolaires, dont le but est de veiller sur le déroulement et**

l'encadrement des activités parascolaires ayant trait à l'environnement et gérées par des enseignants volontaires et motivés et par la direction de l'établissement.

Pour ce faire, le Ministère de l'éducation nationale a porté une attention particulière à la constitution de ces structures éducatives dans les établissements scolaires par voie de la Circulaire ministérielle 109/1999 qui avait incité les directeurs à la création des clubs d'environnement au sein de leurs établissements scolaires.

Plusieurs autres démarches ont été prises par le ministère de tutelle, pour réussir les actions environnementales dans les établissements scolaires. Il s'agit là, essentiellement du programme d'éducation à l'environnement et au développement durable et de conventions de partenariats signées avec le ministère délégué chargé de l'environnement, le Ministère de la jeunesse et du sport, la Fondation Mohamed VI pour la protection de l'Environnement et l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre «AESVT» et qui s'étale sur une période allant de 2009 au 2017, pour renforcer les clubs d'environnement existants en termes de matériel, ouvrages et outils pédagogiques, et assurer la formation des éco-animateurs en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable.

L'ancrage de l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires est une étape nécessaire pour défendre durablement les intérêts de la société, et ses objectifs, ne se limitent pas à la transmission passive des acquis, mais qu'ils tentent à modifier les attitudes et les comportements des élèves, à les responsabiliser en tant que futurs citoyens (Khzami, 2009). Ce processus vise à permettre à l'apprenant de comprendre son environnement et de s'y comporter de manière positive.

Les travaux de recherches réalisés au cours de la dernière décennie par des chercheurs marocains concernés par la question environnementale (Khzami et Ben-Fares 2009 ; Hamouchi et al., 2009 ; Slali et al. 2010 ; Aggoram et al. 2010, 2016) ont révélé qu'il existe des tendances d'intégration de la dimension environnementale dans les cursus scolaires mais qui restent des efforts de théorisation de l'éducation à l'environnement dans les manuels scolaires et qui demeure des concepts si difficile et si compliqué à mettre en œuvre. Ils sont de l'ordre d'accumulation des connaissances sans pouvoir développer des compétences et des comportements et attitudes écoresponsables. À l'heure actuelle une pratique ponctuelle de l'éducation relative à l'environnement (ERE) dans les écoles marocaines et qui se réalise à travers les programmes d'études offerts aux divers niveaux d'enseignement et par le biais d'activités parascolaires sporadiques et occasionnelles.

Des recherches basées sur l'analyse des manuels scolaires ont montrés que cette éducation relative à l'environnement soit disant intégrée dans le programme des Sciences de la Vie et la Terre de l'enseignement secondaire,

est une éducation qui porte au sujet de l'environnement, et qui est basée sur la transmission passive des savoirs relatifs aux réalités environnementales emballés dans une perspective éthique (Hamouchi 2016).

Avec le manque de recherches et de travaux qui portent sur les finalités éducatives des activités de la vie scolaire dans le système éducatif marocain en général et sa contribution, comme piste inéluctable, à l'ancrage de l'éducation à l'environnement en particulier, nous tentons par ce travail, de diagnostiquer les facteurs d'activation et de mise en place des clubs de l'environnement comme outils éducatifs incontournables du fait qu'ils affichent une volonté militante de la part des enseignants et un engagement réel des élèves qui s'y inscrivent, dans l'objectif d'établir des contrats engageants de l'ensemble de la communauté éducative à l'égard de l'environnement.

Contexte et problématique :

Le Maroc, et conformément aux orientations de la charte nationale de l'éducation et de la formation (CNEF) de 1999, a démarré une série d'initiatives et de mesures en vues d'intégrer la dimension environnementale progressivement dans les cursus de l'éducation et de la formation. Celles-ci visent à instaurer une éthique et des comportements favorables des jeunes scolaires pour en faire des acteurs de la promotion du développement durable.

Cependant, et vu sa transversalité, l'éducation à l'environnement est une tâche complexe et délicate à promouvoir, et dont les objectifs sont difficile à atteindre. Elle fait partie intégrante des processus d'apprentissages tout au long de la scolarité. Qu'ils soient liés aux contenus disciplinaires ou aux activités parascolaires dans des structures éducatives et des projets d'établissements scolaires. En fait, l'éducation à l'environnement est une démarche qui vise à combiner entre les enseignements de classes, les activités de la vie scolaire, et l'ouverture sur le milieu extérieur par une approche partenariale.

Après plus de quinze ans sur la mise en place de la charte nationale de l'environnement, il nous apparaît nécessaire de procéder à une analyse de la situation de l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires. Pour ce faire, nous avons essayé à travers cette étude d'examiner les conditions de mise en place et d'activation des clubs d'environnement comme des structures éducatives s'articulant sur une approche pédagogique praxique, et ayant une grande importance dans l'ancrage de l'éducation à l'environnement dans ces établissements. L'existence de ces structures d'apprentissages libres et d'encadrements dans les établissements scolaires pouvant apporter et garantir aux apprenants un enseignement multidimensionnel et transdisciplinaire couplé essentiellement entre

l'Histoire-Géographie (HG) et les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) comme deux disciplines qui sont en premier rang au service de l'éducation environnementale, en les aidants à s'ouvrir sur les préoccupations de la population.

Dans nos travaux d'encadrement des enseignants stagiaires collégiales des deux filières SVT et HG dans le centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de Tanger – Tétouan – Al Hoceima (CRMEFTTH), pendant les années de formation (2013/2014 et 2014/2015), nous avons remarqué qu'ils ont rencontrés plusieurs difficultés lors des mises en situations professionnelles, et spécialement lors des horaires impartis aux activités parascolaires qui demeurent sporadiques et occasionnelles dans la plupart des établissements où ils exercent leurs stages pratiques (établissements d'application).

Suite à ce constat préliminaire, nous avons décidé de mener cette recherche dans le but de mettre en évidence la réalité de l'enseignement de l'éducation à l'environnement en milieu scolaire marocain et plus précisément dans l'enseignement du secondaire collégial. Dans ce but, nous avons conduit une enquête auprès d'un échantillon d'enseignants d'HG et de SVT pour connaître :

- leurs dispositions à l'égard des clubs d'environnement comme voie d'ancrage de l'éducation à l'environnement au sein des établissements scolaires ;
- les perceptions qu'ils ont sur les formes d'activités et les pratiques éducatives liées à l'environnement et qui se réalisent essentiellement dans les clubs d'environnement;
- les difficultés rencontrées lors de la mise en place et de l'activation de ces clubs d'environnement, notamment celles liées à la motivation et la synergie entre les acteurs qui interviennent au sein des établissements scolaires.

La motivation et l'engagement des enseignants de la SVT et d'HG pour la mise en place de l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires sont alors interrogés.

Compte tenu de la problématique posée, ce travail, qui vise à décrire la situation actuelle des clubs d'environnement dans les collèges marocains, est conçu autour des questions suivantes :

- Comment les enseignants de la SVT et d'HG perçoivent le rôle des clubs de l'environnement dans l'intégration de l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires ?
- Quelles sont les conditions nécessaires au bon déroulement et à la réussite des activités éducatives des clubs d'environnement dans les établissements scolaires ?

- Quel sont les obstacles à l'activation de ces clubs d'environnement dans les établissements scolaires ? et comment peut-on les surmonter ?

Population interrogée et méthodologie de travail

Notre population d'étude est constituée d'enseignants qui jouent le rôle de médiateurs et transmettent par plusieurs voies les connaissances, les savoirs et les valeurs.

Pour mettre en exergue ce que ces enseignants, acteurs de l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires, considèrent comme "constats" de leurs actions en éducation à l'environnement ainsi que les difficultés auxquelles se sont confrontés lors de la concrétisation et de la mise en pratique de celle-ci dans le cadre parascolaire, nous nous sommes basés sur l'analyse des données d'une enquête par questionnaires anonyme établi en langue arabe puis traduit en langue française et qui porte sur la perception et la motivation des enseignants ainsi que les difficultés et les obstacles qui entravent l'activation des clubs d'environnement dans les établissements scolaires. Notre échantillon est constitué de 40 enseignants des sciences de la vie et la terre (SVT) et de l'histoire-géographie (HG), exerçant dans 15 établissements scolaires du secondaire collégial dans trois directions provinciales appartenant à l'académie régionale d'éducation et de formation de la région de Tanger-Tétouan- Al-Hoceima (Tab. 1). Le choix des établissements et des enseignants a été fait aléatoirement.

Comme les thèmes et les concepts de l'environnement sont liés principalement aux matières d'histoire-géographie (HG) et des sciences de la vie et la terre (SVT), nous avons choisi d'analyser le rôle des professeurs de ces deux matières dans l'intégration de cette dimension éducative dans leurs établissements scolaires. En général, ce sont les enseignants qu'ils sont théoriquement capables d'encadrer les apprenants à mettre en place des projets éducatifs en environnement et développement durable dans leurs établissements scolaires.

Tableau 1: population cible de l'étude

Directions provinciales		Tétouan	Tanger	Larache	Total	
Nombre d'enseignants	SVT	9	4	7	20	40
	HG	8	3	9	20	

Résultats et discussions

1. Attitudes des enseignants à l'égard des clubs d'environnement

Tout d'abord, notre analyse montre un avis plutôt favorable au regard des clubs d'environnement comme des structures indispensables dans les établissements scolaires chez les enseignants de SVT (85%) ainsi que chez ceux de l'histoire géographique (90%). Plusieurs formes d'expressions ont été choisies pour montrer l'importance des clubs d'environnement dans la formation des apprenants (Fig.1)

Les enseignants interrogés attribuent aux clubs d'environnements une place importante dans l'éducation à l'environnement, du fait qu'il s'agit des espaces d'épanouissements et d'inculcations de comportements et des habitudes pro-environnement (85%). Plus de la moitié (65%) des enseignants l'assimile à un espace de pratique des savoirs et connaissances interdisciplinaires théoriques en SVT, PC et HG. Un quart (25%) des enseignants considère que les clubs en général et ceux d'environnement en particulier contribuent à l'encadrement des apprenants et leur permettent de développer le sens de responsabilité et d'engagement et de construire chez eux la conscience environnementale. D'autres (30%) ont confirmés que les clubs d'environnement permettent aux apprenants de pratiquer leurs acquis et connaissances en domaine de l'environnement lors de leurs auto-activités ce qui permet de mieux véhiculer les messages de sensibilisation à l'environnement, sa fragilité et la nécessité de le préserver.

Seulement 5% des enseignants interrogés voient que le rôle des clubs d'environnement reste négligeable et ne constitue pas forcément une piste d'action et de réflexion sur la question environnementale dans les établissements scolaires, du fait de leurs actions généralement occasionnelles et discontinues.

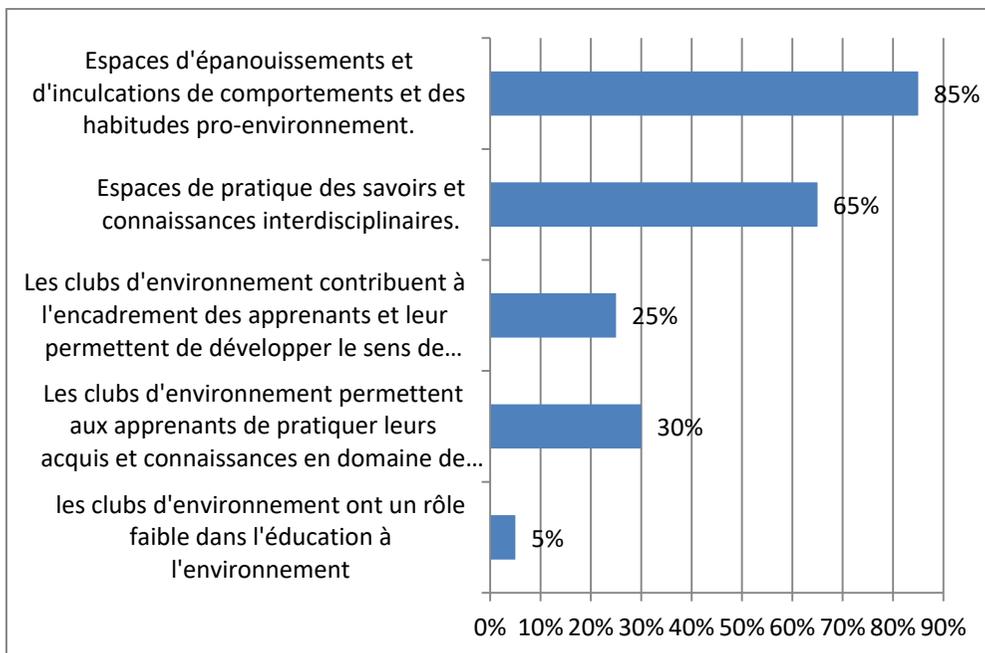


Figure 1 : Avis des enseignants de SVT et d'HG sur l'importance des clubs d'environnement dans l'ancrage de l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires.

Néanmoins, et malgré tout ce qu'ils ont exprimé de positif en faveur des clubs d'environnement et de leur importance dans la formation des apprenants aux éthiques environnementales, seulement 10% des enseignants interrogés sont engagés dans des clubs d'environnements au niveau de leurs établissements.

2. les conditions d'activation et de réussite des activités des clubs d'environnement dans les établissements scolaires

a- Qualités et compétences des enseignants

Partant du fait que l'engagement des enseignants dans l'animation de la vie scolaire en générale et celle des clubs d'environnements en particulier fait partie du bénévolat, et vue l'importance de ces clubs dans l'épanouissement et la responsabilisation des apprenants, plusieurs habilités et compétences doivent exister chez les animateurs de ces structures éducatives. La totalité des enseignants (40) interrogés possèdent des niveaux académiques supérieurs puisque 15% ont un DEUG, 67.5% ont une LICENCE et 17.5% ont un diplôme de MASTER.

Les résultats montrent que 75% des enseignants interrogés ont déclaré qu'ils n'ont subi aucune formation, ni dans le domaine de l'éducation à l'environnement ni dans les techniques d'animation des clubs; et de ce fait, ils affirment avoir peu ou pas de connaissances et d'expériences en éducation

à l'environnement comme discipline à part. Par contre 25% des enseignants ont confirmé qu'ils ont participé à une formation sur les techniques d'animation des clubs d'environnement dans le programme de renforcement des capacités des éco-animateurs, du Ministère délégué chargé de l'environnement et qui s'est lancé en 2012 dans toutes les régions du royaume. Pour ce qui est de la formation continue, tous les enseignants interrogés ont confirmé l'absence d'un tel programme de formation dédié à l'éducation à l'environnement ou à son intégration au sein des établissements scolaires.

En ce sens, nous avons constaté que la dimension environnementale est effectivement absente dans les dispositifs de la formation qualifiante des futurs-enseignants au niveau des centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation (CRMEF). Malgré que les compétences visées par cette formation qualifiante et professionnelle, sont de l'ordre technique orientées vers les tâches ordinaires d'enseignement, mais elle ne permet pas aux formés d'acquérir des habilités en matière d'animation des clubs pédagogiques et d'en créer des activités au sujet de l'éducation à l'environnement, ni de travailler dans un cadre pluridisciplinaire pour développer des compétences par une démarche pédagogique de projets qui touchent à la question d'environnement comme sujet d'intérêt sociétal.

Ce manque de programme de formation à la gestion des apprentissages parascolaires à travers des activités individuels et/ou collectifs, aura par conséquence une incapacité d'intégration dans la vie scolaire pour un futur-enseignant comme animateur dans des actions concrètes d'activités (parascolaires ou extrascolaires), qui nécessite un sens de créativité et des visées pédagogiques et méthodologiques bien maîtrisées.

b- Pratiques et initiatives des enseignants

Dans le but de capitaliser les efforts montrés par les enseignants en matière d'éducation à l'environnement et de connaître les pratiques et les méthodes personnelles déployées pour mener à bien leurs initiatives en environnement, nous avons pris en considération les activités éducatives initiées par les enseignants et qui tiennent d'avantages compte des nouvelles démarches pédagogiques utilisées en éducation environnementale (Sauvé, 1997). Pour ce fait, nous avons analysé les réponses des cinq questions qui touchent aux pratiques suivantes (Fig. 2) :

- **pluridisciplinarité et interdisciplinarité** : Vu le caractère transversal de la question environnementale, le travail par intégration des matières est l'une des approches à privilégier en éducation à l'environnement (Lenoir et Sauvé, 1998 ; Vergnolle Mainar, 2008). Il s'agit là de faire intervenir un ensemble de disciplines, par un enseignant ou un groupe d'enseignants de diverses matières, autour d'un thème ou sujet d'environnement et les clubs d'environnement en constituent un espace de privilège pour confronter les

différents angles d'approche permettant de forger un système explicatif partagé aux problèmes étudiés (Leroy, 2004).

En fait, 35% des enseignants enquêtés ont déclaré qu'ils ont travaillé en convergence avec leurs homologues enseignants des autres matières sur des activités communes en relation avec l'environnement et surtout au niveau des activités parascolaires lors de la célébration des journées mondiales et nationales de l'environnement, de la terre, de l'eau... ; 52% d'entre eux déclarent avoir connaissances des contenus disciplinaires traitant la question environnementale dans diverses matières du programmes collégial, tandis que 48 % affirment avoir peu de connaissances sur les grands traits d'intégration de cette dimension dans les programmes scolaires. En effet, le travail en équipe dans la pluridisciplinarité ce n'est pas une tâche si facile à entreprendre et à pratiquer sans risque, du fait qu'il est très éloigné de la formation initiale des enseignants et qu'il met en jeu les identités disciplinaires.

L'adoption d'une nouvelle approche transdisciplinaire autour du thème de l'environnement dans les établissements scolaires est, sans doute, capable d'assurer un enseignement multidimensionnel lié aux préoccupations de la société, tout en considérant les liens avec l'éducation au développement, à la santé, à la paix, aux risques, etc.

- **le travail sur terrain par visites et sorties écologiques**: le terrain forme une situation pédagogique de choix, et permet aux apprenants de remettre en cause leurs conceptions (Lacoste, 2001), et de construire des savoirs, des actions respectueuses envers l'environnement et de la participation effective à la solution de certains problèmes environnementaux. Plusieurs activités pédagogiques peuvent être réalisé, au profit de l'environnement, dans un milieu plutôt proche: dans une station de traitement ou d'épuration des eaux, dans des chantiers de valorisations des déchets et même dans les services des institutions concernés de la question environnementale (eaux et forêts, agences de bassins hydrologiques, régies et sociétés de distributions des eaux potables,...) (Laamarti et al., 2009) . La visite de ces services et l'observation directe permet aux apprenants d'estimer et de se sensibiliser des efforts déployés pour s'alimenter d'une telle ressource ou se débarrasser de ses déchets, ce qui les aideront à construire des savoirs et des actions respectueuses envers l'environnement. Or, seulement 22.5% des enseignants enquêtés, ont déjà travaillé avec leurs élèves dans des activités éducatives extrascolaires sous forme de sorties écologiques. Ce faible recours aux sorties de terrain est expliqué par les contraintes administratives et institutionnelles exercées par le système éducatif.

- **le partenariat** : la synergie et le travail en partenariat avec les acteurs compétents et actifs, est une piste incontournable en éducation à l'environnement et qui permettra aux apprenants de repenser leurs savoirs

théoriques liés aux questions environnementales en menant des discussions en groupes sur différents sujets de l'environnement et avec la participation d'experts en domaine (chercheurs, spécialistes, ONG, ...). Cependant, les initiatives en ce point restent très limitées et seulement 7.5% des enseignants déclarent avoir réalisés des activités éducatives sur l'environnement en collaboration avec des acteurs compétents en la matière d'environnement. Cette faible adoption de l'approche partenariale dans les missions des établissements scolaires, soulève un nombre de question sur l'engagement des acteurs locaux à savoir les directeurs et les conseils de gestion des établissements scolaires.

- **les activités par projets** : le travail par la démarche pédagogique de projet appliquée à l'éducation à l'environnement offre aux apprenants un contexte privilégié pour construire des apprentissages coopératifs. Or, seulement 35% des enseignants enquêtés ont déjà travaillé avec leurs élèves par projets dans le cadre d'un « éco journal de l'établissement », sur des sujets qui portent sur: l'énergie renouvelable, l'utilisation pacifique de la mer, la préparation d'un guide sur les concepts environnementaux, le recyclage des matériaux en plastique, l'embellissement des espaces de l'établissement avec mise en place de poubelles à raison d'habituer les élèves à préserver l'environnement, le droit de l'environnement, les changements climatiques, etc. Ce sont autant de projets développés par actions personnelles de ces enseignants et qui montrent une richesse de pratiques variables et diversifiées qu'il faut appuyer et enrichir en motivant les acteurs.

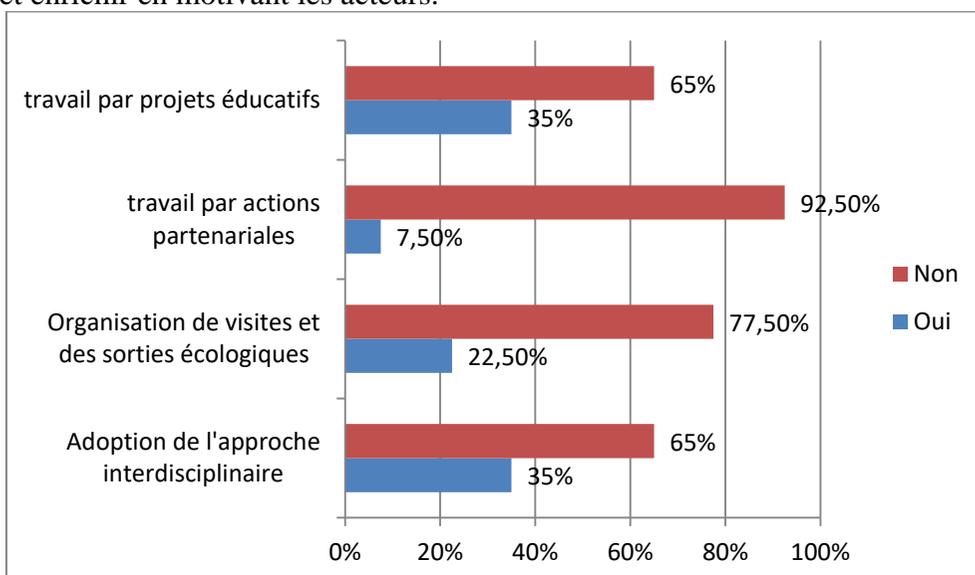


Figure 2 : Pratiques et initiatives des enseignants enquêtés en éducation à l'environnement.

En réalité, et pour gagner le pari de l'éducation à l'environnement, plusieurs actions sont à entreprendre en combinant les approches, en mixant les savoirs et les comportements et en diversifiant les méthodes et les techniques de gestion des apprentissages, et ceci par exploitation du potentiel éducatif que représente l'environnement dans les programmes d'études. La soutenance des pratiques et des activités spéciales ainsi que la capitalisation des initiatives par encouragement des actions menues par les enseignants motivés sont à priori, des pistes de développement de la culture environnementale dans nos établissements scolaires.

c- Suivi et appui moral et matériel

L'intégration de l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires nécessite une attention particulière de la part des responsables à tous les niveaux, national, régional et local. Son insertion dans les processus éducatifs pratiqués au niveau des établissements scolaires doit avoir des programmes d'accompagnement de proximité qui se réalisent par des comités formés en cette fin. Les trois-quarts (75%) des enseignants interrogés dans cette recherche ont déclarés l'absence quasi-totale d'un suivi ou appui en ce domaine de la part des dites comités de coordination provinciaux ou régionaux responsables de la mise en place de telles structures dédiés à l'éducation à l'environnement au niveau des établissements scolaires. Pour les 25% qui ont déclarés positivement l'existence de tel appui, 90% d'eux parlent d'un suivi de la part de la direction de leurs établissements et 5% ayant bénéficié de rencontres avec un comité provincial chargé de l'activation de la vie scolaire dans les établissements scolaires.

En l'absence d'incitations d'ordre professionnel émanant de l'administration provinciale ou régionale, toutes ces initiatives en matière d'actions et d'activités pédagogiques sont jugées ponctuelles et ne peuvent pas être qualifiées de projets locaux s'intégrant dans la vie quotidienne des établissements scolaires.

3. les difficultés à l'activation des clubs d'environnements

Malgré l'importance que peuvent jouer les clubs d'environnement dans l'ancrage de l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires, plusieurs obstacles et difficultés sont déclarés par les enseignants enquêtés. Nous avons pu les classer en cinq catégories (Tab. 2):

- En premier rang vient la question du temps (33.8%), qui s'exprime à la fois par un programme chargé pour les étudiants (30heure/semaine) et la charge horaire pour les enseignants (24h/semaine). Dans ces conditions de programmes chargés, les rythmes scolaires des établissements, ne privilégient pas des contextes d'apprentissages qui mettent l'élève en diverses situations y compris celles hors classes et qui le permettent d'explorer des problématiques tirées de son environnement. D'où la nécessité d'alléger les programmes scolaires en

substituant le quantitatif par le qualitatif et passer à l'apprentissage par action en favorisant les activités libres des apprenants dans des espaces d'apprentissage autres que la classe.

- En deuxième rang et avec un taux de 25.35%, vient le problème de manque d'encadrement et de formation en éducation à l'environnement et aux techniques d'animation et de conception d'activités pédagogiques au sein des clubs d'environnement.
- L'absence de l'infrastructure d'accueil des activités socio-éducatives spéciales (locaux particuliers, salles de conférence...) et du matériel (outils, supports...) didactiques et pédagogiques nécessaires pour le genre d'activités à buts éducatifs en environnement, est aussi un obstacle majeur qu'on retrouve en troisième place (19.72%). D'où la nécessité de doter les établissements scolaires de supports pédagogiques, de la documentation nécessaire, d'ouvrages relatifs aux pratiques de l'éducation à l'environnement et des ressources matérielles propices pour le développement du genre d'activités environnementales.
- Le manque de motivation chez les acteurs (enseignants, directeurs et élèves) est classé en quatrième rang avec un taux de 9.86%.
- En cinquième place et avec un taux de 7.04%, est évoqué le manque de suivi et d'appui administratif pour la mise en scène de ces structures éducatives dans les établissements scolaires.
- Enfin, et avec un taux faible de 4.23%, on retrouve le problème de l'absence d'une visibilité et d'une démarche scientifiques rigoureuse de mise en œuvre des clubs d'environnement comme entités éducatives ayant des objectifs et des mécanismes bien précis et avec un plan et programme d'activités éducatives en environnement.

Tableau 2 : *difficultés et obstacles à l'activation des clubs d'environnements dans les établissements scolaires (collèges) énumérés par les enseignants.*

Ordre	Nature des obstacles	Nbr. cit	Taux %
1	Problème de charge horaire	24	33.8%
2	Manque d'encadrement et de formation en éducation à l'environnement et aux techniques d'animation des Clubs d'environnement	18	25.35%
3	Insuffisance de ressources matériels et financières (outils et supports didactiques)	14	19.72%
4	Manque de la motivation chez les principaux acteurs	7	9.86%

5	Absence de suivi et d'appui administratif pour la mise en place de ces structures éducatives.	5	7.04%
6	Absence d'une visibilité de mise en place de telles structures éducatives en environnement avec un programme précis de l'éducation à l'environnement.	3	4.23%

Compte tenu de cette multitude de difficultés et d'obstacles énumérés par les enseignants enquêtés, est apparu qu'un travail colossal reste à faire pour atteindre les effets escomptés de la mise en place de telles structures éducatives dans les établissements scolaires. Il s'agit là de repenser les stratégies apprises dans le domaine de l'éducation à l'environnement en incitant les établissements scolaires à élaborer, en concertation avec leurs partenaires et collaborateurs, des programmes annuels d'action que doivent s'inscrire dans les projets éducatifs d'établissements.

Conclusion

Au Maroc, la question de l'environnement constitue une préoccupation des pouvoirs publics et forme un levier de la stratégie nationale du développement durable (SNDD, 2014). Parallèlement à l'ensemble des mesures, lancés par les instances ministérielles s'occupant de l'environnement, pour gagner le pari d'amélioration et de préservation de ressources environnementales, une attention particulière a été donné à l'école marocaine comme un puissant outil capable d'agir dans son contexte naturel et social en vue d'asseoir une éthique environnementale chez toutes les composantes de la société civile.

L'intégration de la dimension environnementale dans le système éducatif marocain est une préoccupation majeure imposée par les contraintes environnementales qui sont devenues de plus en plus graves et préoccupantes. Son institutionnalisation ne se limite pas à son incorporation dans les programmes disciplinaires, mais qu'elle s'appuie également sur des activités parascolaires qui se tiennent dans les clubs pédagogiques d'environnement, créés au sein des établissements scolaires.

Les résultats de notre travail montre l'importance donnée aux clubs d'environnement dans l'ancrage de l'éducation à l'environnement, bien exprimée par les enseignants enquêtés qui sont unanimes de leurs importances comme entités éducatives libres au sein des établissements scolaires.

En dépit des efforts déployés pour son institutionnalisation dans les cycles de formation, l'intégration de l'éducation à l'environnement dans le système éducatif marocain reste dans son état préliminaire (Slali, 2016), de même et malgré les tentatives de mise en place et d'activation des clubs

d'environnement dans les établissements scolaires, les actions éducatives concrètes restent rares et sporadiques, et l'engagement des principaux acteurs est encore limité.

En effet, l'éducation à l'environnement se pratique selon une vision symbio-synergique et fait appel essentiellement à des pratiques pédagogiques novatrices basées sur l'engagement des élèves dans des projets qu'ils mettent en place, auxquels participent, réfléchissent, se confrontent et s'interrogent. Elle implique donc la participation active des autres acteurs qu'ils soient internes (enseignants et directions) ou externes (parents, professionnelles, associations...), en mettant en communs des ressources et des savoirs faire en raison d'atteindre les objectifs souhaitées. Ceux-ci sont atteints par la mise en œuvre de réalisations diverses allant de l'organisation de conférences, débats ou expositions sur des thèmes relevant de l'environnement. Or, les initiatives en éducation à l'environnement par adoption de ces nouvelles approches et méthodes (pluridisciplinarité, partenariat, travail par projet et sorties écologiques) restent à développer en faisant recours à la formation initiale et continue des éducateurs.

L'activation des clubs d'environnement dans les établissements scolaires et la réussite de leurs actions environnementales, nécessite l'investissement bénévole de nombreuses personnes et acteurs de différents secteurs, d'abord les acteurs locaux en termes de corps enseignant qui est sensé travailler sur l'ancrage de l'éducation à l'environnement comme dimension éthique capable de donner le sens à un certain nombre d'apprentissages théoriques et savoirs cognitifs et de vulgariser les contenus de programmes disciplinaires. Or, Dans ce sens, le rôle de la direction est capital en introduisant les clubs pédagogiques dans une vision éducative locale de développement de leurs établissements scolaires.

Pour cela, l'éducation à l'environnement doit s'appuyer nécessairement sur la mutualisation entre diverses démarches et approches en vue d'assurer une complémentarité entre les apports des programmes scolaires et les activités éducatives parascolaires au sein des clubs d'environnement.

L'ancrage de la dimension environnementale par les établissements scolaires dans ses actions éducatives doit être pris dans une démarche partenariale, qui permet l'ouverture de l'établissement sur son entourage, et qu'il faut inscrire dans une stratégie régionale intégrée et dont les collectivités territoriales, les ONG, les associations, les sociétés... ; font partie en vue d'impulser de nouvelles démarches pédagogiques participatives.

Compte tenu des résultats de cette recherche, nous présentons les recommandations suivantes :

- Intégrer la préoccupation de l'éducation à l'environnement au sein des dispositifs de formation initiale et professionnelle des futurs-

enseignants, des SVT et de l'HG particulièrement, dans les CRMEF, et ceci par l'élaboration de modules d'éducation à l'environnement à contenus inter et pluridisciplinaires, pour objectif d'inculquer la dimension environnementale dans les préoccupations des enseignants et de leur donner les compétences nécessaires pour assurer la conception des activités et l'animation coopérative des entités éducatives en environnement.

- La formation continue peut construire une piste optimale capable d'en pousser les éducateurs à prendre conscience de l'importance des activités parascolaires dans l'appréhension aux apprenants des concepts liés aux problématiques environnementales et de les impliquer à en participer activement dans leur entourage. Il importe que les enseignants des matières concernées de l'environnement soient éduqués sur les nouvelles méthodes et techniques pour l'enseignement des thèmes environnementaux.
- Capitaliser les bonnes pratiques et initiatives en matière d'éducation à l'environnement et travailler pour leur pérennisation au sein des établissements scolaires. Il s'agit là, d'innover des solutions locales de financements et d'encadrements pédagogiques des activités initiées par les clubs d'environnement comme structures éducatives d'intérêts commun et collectifs de tous les acteurs concernés de l'éducation.
- Alléger les programmes scolaires et libérer les élèves en diversifiant les modes et les lieux d'apprentissages et en consacrant dans les horaires d'apprentissages une plage horaire pour les activités des clubs d'environnement en intégrant leurs actions dans les processus d'apprentissage.
- Pousser les acteurs du milieu scolaire à créer des projets, de contrats éducatifs et des réseaux d'activités entre leurs établissements scolaires et ses collaborateurs en organisations, services locaux, collectivités locales, associations et acteurs compétents et actifs sur la protection et la préservation de l'environnement.

Références

- Agorram B., Mohati A., Selmaoui S., Khzami S.E. (2009). L'Éducation à l'Environnement au primaire et secondaire à la lumière de l'enseignement par les compétences: Analyse des programmes et de manuels scolaires. *Revue des Sciences de l'Éducation*, N° 41.
- Agorram, B., Khzami, S., Abrougui, M. et Elaboudi, T. (2010). L'Homme et l'Environnement. *RADISMA*, Numéro 6 (2010), 26 décembre 2010, <http://www.radisma.info/document.php?id=1012>. ISSN 1990-3219
- Hamouchi, A. (2016). L'éducation relative à l'environnement des manuels scolaires marocains. *RADISMA*, Numéro 12 (2016).

- Hamouchi, A., Essafi KH., et El Hajjami A. (2010). Intégration de l'éducation relative à l'environnement dans le système éducatif marocain. RADISMA, Numéro 5 (2010), 28 septembre 2010, <http://www.radisma.info/document.php?id=893>. ISSN 1990-3219
- Khzami, S., et Ben-Fares, S. (2009). L'environnement et l'éducation à l'environnement: Conceptions d'enseignants du primaire et du secondaire. RADISMA, Numéro 4 (2009), <http://radisma.info/document.php?id=748>.ISSN 1990-3219.
- Khzami, S., et Ben-Fares, S. (2009). L'environnement et l'éducation à l'environnement. RADISMA, Numéro 4 (2009), 15 décembre 2009,
- Laamarti, L., Ben-Bouziiane, A., Akrim, H., et Talbi, M. (2009). «La sortie de terrain: quelle place et quel rôle dans une démarche scientifique ?». RADISMA, Numéro 4 (2009), 15 décembre 2009, <http://www.radisma.info/document.php?id=702>. ISSN 1990-3219
- Lacoste, C. (2001). Influence des travaux de terrain sur les apprentissages en géologie, 382 pages, didactique de la géologie, thèse de doctorat de l'Université de Limoges.
- Lenoir, Y., et Sauvé, L. (1998). De l'interdisciplinarité scolaire à l'interdisciplinarité dans la formation à l'enseignement: un état de la question. 2- Interdisciplinarité scolaire et formation interdisciplinaire à l'enseignement. *Revue française de pédagogie*, 125, 109-146.
- Leroy P. (2004). Sciences environnementales et interdisciplinarité: une réflexion partant des débats aux Pays-Bas. *Natures Sciences Sociétés* 2004/3 (Vol. 12).
- Royaume du Maroc, (2014). Stratégie nationale de développement durable 2015-2020, Rapport final. Aout 2014. <http://www.environnement.gov.ma/PDFs/SNDD-Rapport-Final-2015.pdf>
- Royaume du Maroc, Ministère de l'éducation nationale, (1999). La circulaire ministérielle 109/1999 sur la création des clubs d'environnement au sein des établissements scolaires.
- Royaume du Maroc. Constitution, édition 2011. Dahir n° 1-11-91 du 27 chaabane 1432 (29 juillet 2011) Portant promulgation du texte de la Constitution. Bulletin officiel n° 5964 bis du 28 chaabane 1432 (30/07/2011).
- Royaume du Maroc. Dahir n°1-14-09 du 4 Joumada I 1435 (6 mars 2014) portant promulgation de la loi-cadre n° 99-12 portant « charte nationale de l'environnement et du développement durable », BULTTIN OFFITIEL n° 6240-18 joumada I 1435 (20-3-2014).
- Royaume du Maroc. Ministère de l'Éducation Nationale, charte nationale d'éducation et de formation, Rabat, (1999).

- Sauvé L., (1997). L'approche critique en éducation relative à l'environnement : origines théoriques et applications à la formation des enseignants. *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 1, 169-187.
- Slali H. (2016). L'éducation relative à l'environnement (ERE) au Maroc. *RADISMA*, Numéro 12 (2016), <http://www.radisma.info/document.php?id=1600>. ISSN 1990-3219
- Slali, H., Hajjami, A., et Essafi, K. (2010). L'Éducation Relative à l'Environnement (ERE) au Maroc entre l'institutionnalisation et l'opérationnalisation pédagogique : Une analyse critique. *RADISMA*, Numéro 6 (2010), 26 décembre 2010, <http://www.radisma.info/document.php?id=1095>. ISSN 1990-3219
- Vantir, Z. (2014). La question de l'environnement au sein du système éducatif marocain (Résumé de thèse). *RADISMA*, Numéro 10 (2014), 27 janvier 2014, <http://www.radisma.info/document.php?id=1426>. ISSN 1990-3219.
- Vergnolle Mainar C., (2008). Environnement et disciplines scolaires. *Natures Sciences Sociétés* 16, 60-66 (2008) CNSS Dialogues, EDP Sciences 2008 DOI: 10.1051/nss:2008027